Droit bancaire et financier

Maîtriser les bases du droit boursier

2 jours (14h00) | 4,6/5 | BANQ-8992151 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Droit bancaire et financier

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les obligations liées au règlement général de l'AMF
Présenter des dossiers conformes à la réglementation sur les offres publiques
Prévenir tous risques et sanctions

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances générales en droit des affaires

Public concerné

Juristes non spécialisés en droit boursier
Financiers

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Cerner le rôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Définir son fonctionnement

- Le champ d'action de l'AMF, ses pouvoirs et son organisation

Analyser sa réglementation

- Les différents niveaux de textes et les dernières évolutions

Identifier les obligations d'information

Lister les obligations d'information pesant sur les émetteurs

- Le contenu de l'obligation d'information et les principes applicables à la communication financière

Lister les obligations pesant sur les tiers

- Les déclarations de franchissement de seuil et d'intention
- Les déclarations des dirigeants
- L'obligation de divulguer la préparation d'une opération sensible

Étude de cas : analyse de cas concrets relatifs au respect des obligations déclaratives

Maîtriser l'offre au public et le placement privé

- La disparition du statut d'émetteur faisant appel public à l'épargne
- La notion d'offre au public de titres financiers
- Les dérogations à l'offre au public de titres financiers
- Le prospectus et la responsabilité des différents intervenants

Étude de cas : analyse des faits générateurs, des dérogations et dispenses à l'obligation d'établir un prospectus

Maîtriser les mécanismes de l'offre publique d'acquisition

Les principes généraux

- La préparation de l'offre publique
- Le contenu et les principales caractéristiques de l'offre publique
- La présentation de l'offre publique
- Le déroulement de l'offre publique

La typologie des offres publiques

- Les offres publiques obligatoires
- Les offres publiques de retrait et retrait obligatoire
- L'expertise indépendante

Exercice d'application : mise en œuvre des principes et des règles applicables aux offres publiques à partir d'un cas concret

Racheter des actions : mode d'emploi

- L'offre publique de rachat d'actions
- Le programme de rachat d'actions

Analyser les abus de marché

Maîtriser la réglementation liée aux abus de marché

- Les opérations d'initié
- La manipulation de cours
- La diffusion d'une fausse information

Détailler le mécanisme de la procédure de sanction

- Les moyens d'action de l'AMF
- Les manquements et les sanctions applicables
- La procédure : ouverture et déroulement

Étude de cas : analyse des bons réflexes à acquérir pour prévenir les délits d'initiés

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.